


DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
COMMUNE DE LE CHEYLAS – 38570

Envoyé en préfecture le 26/12/2022
Reçu en préfecture le 26/12/2022
Publié le 
ID : 038-213801004-20221220-DEL_20221220_02-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 20 Décembre 2022

L'an deux mil vingt deux et le vingt décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger COHARD, Maire

Présents : Mmes et MM Roger COHARD, Philippe DALBON, Marie-Claude CERANA, Stéphanie MENGOLLI, Karim DALIBEY, Amina GHAFIR, Jérôme LOOSDREGT, Véronique DUMINI, Michel SALVI, Audrey BUISSON, Christel METAY, Gérard MARTINEZ, Martine PUGLISI, Anne LAURENT, Audrey MARRON, Sébastien PLISSON

Procurations : M. Pierre BARUZZI à M. Karim DALIBEY
Mme Valérie GUGLIELMO-VIRET à Mme Marie-Claude CERANA
Mme Florence FAIS à Mme Audrey BUISSON

Excusés : M. Thierry GALIFOT et M. Alexandre ASTOLFI

Secrétaire de séance : Mme Amina GHAFIR

Nombre de conseillers municipaux en exercice	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation	Date d'affichage des délibérations
21	Vendredi 16 décembre 2022	Vendredi 16 décembre 2022	Lundi 26 décembre 2022

2- Adoption des tarifs communaux à compter du 1^{er} janvier 2023

Il est proposé au conseil municipal de fixer les tarifs des services communaux qui seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2023 ainsi qu'il suit :

	Tarifs 2019	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2022	Tarifs 2023
Concessions de cimetière - columbarium et emplacements cinéraires	30 ans = 135€ 50 ans = 270€	30 ans = 135€ 50 ans = 270€	30 ans = 135€ 50 ans = 270€	30 ans = 135€ 50 ans = 270€	30 ans = 135€ 50 ans = 270€
Location salle de la gare					
Location	115€	115€	115€	115€	115€
Caution	500€	500€	500€	500€	500€
Location salle des fêtes					
Petite salle					
Petite salle + Bar	115€	115€	115€	115€	115€
Caution	500€	500€	500€	500€	500€
Petite salle + Bar + cuisine	200€	200€	200€	200€	200€
Caution	840€	840€	840€	840€	840€
Grande salle complète					
-Sans cuisine	330€	330€	330€	330€	330€
Caution	500€	500€	500€	500€	500€
-Avec cuisine	500€	500€	500€	500€	500€
Caution	880€	880€	880€	880€	880€
Grande salle 1/3					
-Sans cuisine	170€	170€	170€	170€	170€
Caution	500€	500€	500€	500€	500€
-Avec cuisine	260€	260€	260€	260€	260€

Caution	880€	880€	880€	880€	880€
Location de la Maison Communale					
Location		75€	75€	75€	75€
Caution		500€	500€	500€	500€
Nettoyage des déjections canines (institué par délibération du 15/06/2004)	45€	45€	45€	45€	45€
Droits de place marché commerçants non sédentaires (€/m linéaire)	0.65€	0.65€	0.65€	0.65€	0.65€
Redevance d'occupation du domaine public commerçants sédentaires – Terrasses (€/m linéaire)	11€	11€	11€	11€	11€

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les tarifs communaux présentés ci-dessus, applicables à compter du 1^{er} janvier 2023.

Décision : Adopté à l'unanimité

